

Pouligney



L u s a n s

Mairie de Pouligney-Lusans

Informations municipales Juin 2017

.....



C'est avec grand plaisir que l'équipe municipale vous propose ce nouveau numéro d'informations municipales de juin 2017.

Cette édition, vous le constaterez, sera plus étoffée que d'habitude avec 8 pages d'informations sur notre vie communale.

En effet, cette édition se voudra à la fois un recensement de toutes les actions et décisions réalisées ou prises au cours du premier semestre à Pouligney-Lusans, mais ce bulletin sera également l'occasion de se projeter sur la rentrée de septembre avec en particulier nos nombreuses associations.

Parler des associations, me donne ici l'occasion d'évoquer le grand projet initié sur notre commune depuis un an cette fois, à savoir la construction d'une salle multi-activités. Vous pourrez lire dans ce bulletin un article détaillé sur ce dossier qui avance sereinement grâce en particulier à six mois de travail préparatoire assidu avec le bureau d'étude Ebo-consult. Le maître d'oeuvre est à présent choisi et sera en capacité de déposer le permis de construire au cours de l'été.

Tout au long de ce bulletin vous découvrirez également un dossier d'information sur la nouvelle communauté de communes du Doubs Baumois, la liste des travaux réalisés, en cours, ou à venir sur Pouligney-Lusans, la vie des associations, et les informations générales utiles à notre vie quotidienne.

Je vous espère, chers administrés, une agréable lecture de cette édition, et profite de ces quelques lignes pour souhaiter à tous un très agréable été.

François Héranney

Hélène Albanési



INTERCOMMUNALITE

(La nouvelle Communauté de Communes du Doubs Baumoï—CCDB)



La loi Notré (nouvelle organisation territoriale de la république) votée en 2015 aura modifié en profondeur le maillage intercommunal du territoire français.

Cette loi prévoit en particulier que les communautés de communes ne devront pas avoir une population inférieure à 15 000 habitants.

Ne sont pas concernées par ce seuil les communautés de communes situées en zone de montagne et celles ayant une faible densité.

Notre communauté de communes de Vaite Aigremont n'étant concernée ni par l'une ni par l'autre des hypothèses fut donc dans l'obligation de chercher à se regrouper.

C'est le regroupement avec la CCPB (Communauté de Communes du Pays Baumoï) qui retint l'attention des élus de la CCVA, imités en cela par les élus d'une partie de la communauté de communes Dame Blanche Bussière, l'autre partie (à partir de Vieilley) ayant choisi l'option CAGB (Communauté d'Agglomération du Grand Besançon).

Concernant la CCVA , deux communes ayant choisi de rejoindre la communauté de communes de Pierrefontaine Vercel, cela implique donc pour la CCVA une dissolution pure et simple. Celle-ci a été effective au 31 décembre 2016 et les excédents seront redistribués aux communes de l'ancienne CCVA.

A noter que la commune de Bouclans, n'ayant pas obtenu son départ pour Pierrefontaine Vercel, poursuit les démarches pour y parvenir en 2017.

La nouvelle communauté de communes la CCDB (Communauté de Communes Doubs Baumoï) compte au 1er janvier 17 565 habitants (voir carte ci-contre).

Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets

Les compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

Les compétences facultatives

- Action en faveur du développement des réseaux de télécommunication à haut et très haut débit
- Service public d'assainissement non collectif
- Petite enfance, enfance jeunesse
- Distribution publique d'électricité
- Contingent Service d'Incendie et de Secours
- Soutien à la valorisation du petit patrimoine ancien



CCDB - 12 Esplanade du Breuil - BAUME LES DAMES

La CCVA étant dissoute nous sommes dans une situation d'extension de l'ancienne Communauté de Communes du Pays Baumoïse et dans ce cas, les compétences optionnelles de la CCPB s'appliquent à tout le territoire, c'est le cas pour le scolaire, ainsi que le périscolaire enfance jeunesse.

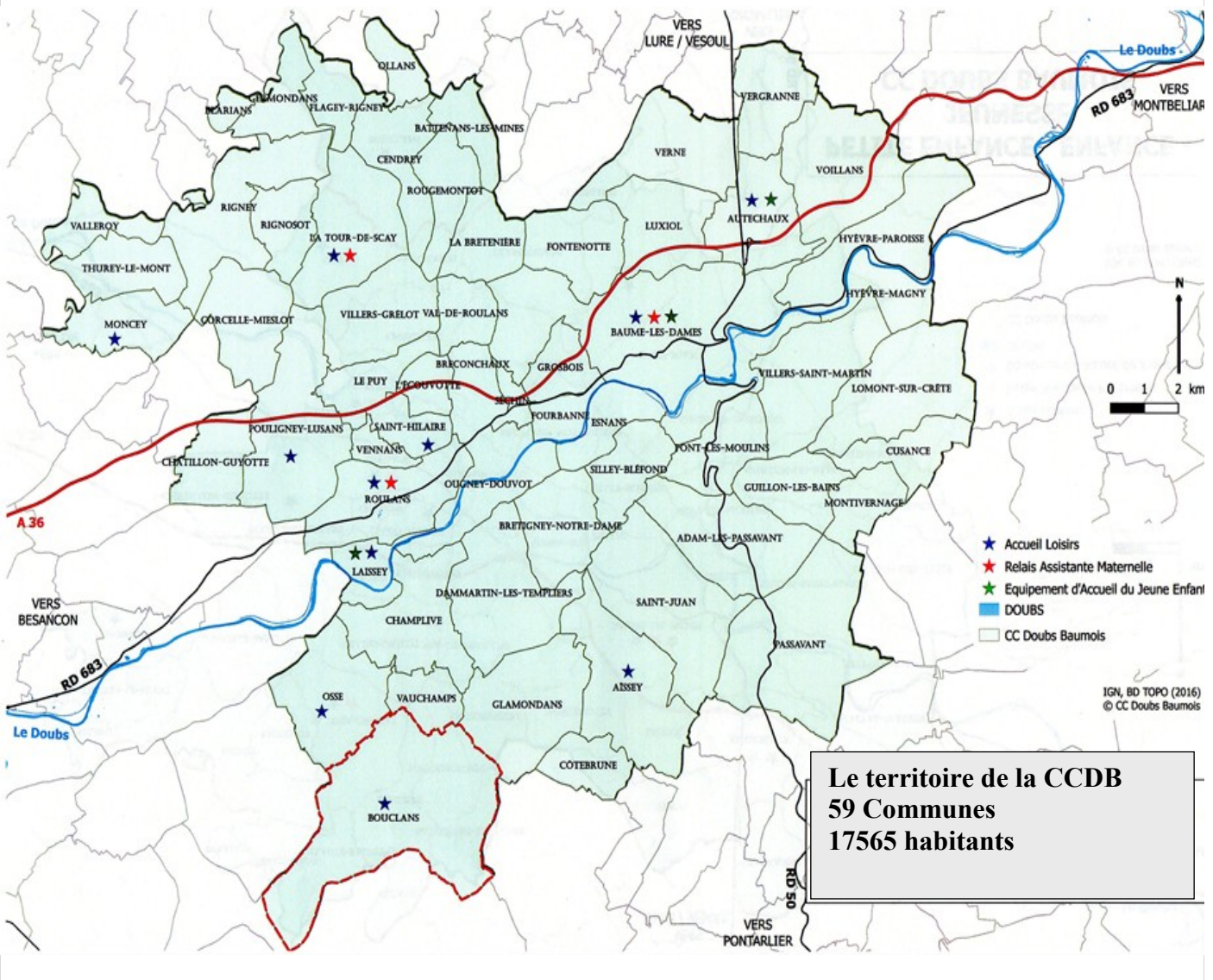
Pour le contribuable ?

Notre commune assumait jusqu'à présent les compétences scolaires, périscolaires et enfance jeunesse. Ce sont des charges que Pouligny-Lusans n'a plus à assumer, donc des dépenses en moins. Par conséquent le conseil municipal en date du 15 mai a voté, à l'unanimité, des présents **une baisse des taux sur la commune équivalente à l'ensemble des charges transférées.**

Pouligny-Lusans	Taux 2016	Taux 2017
Taxe d'habitation	14,96 %	10,97 %
Foncier bâti	9,67 %	7,09 %
Foncier non bâti	9,07 %	6,65 %
Produit attendu	128 830 €	89 000 €

Le budget de la communauté de communes a été voté le 10 mai.

La commune de Pouligny-Lusans a donc attendu le vote des taux de la CCDB afin de répercuter au plus près la baisse des taux sur les charges transférées.



LA SALLE MULTI ACTIVITÉS

Le conseil municipal élu en 2014 avait, parmi ses engagements, la création d'une salle permettant le déroulement d'activités multiples.

Le constat fait depuis plusieurs années met en lumière le manque de locaux pouvant accueillir dans de bonnes conditions des activités ou des manifestations importantes, non seulement pour les habitants de notre commune mais aussi pour la population de notre secteur. La seule salle adaptée se trouve à Baume les Dames (pour notre communauté de communes) ou à Novillars pour le Grand Besançon.

Le conseil municipal a mis en place un groupe de pilotage et de réflexion composé de 7 élus et d'une secrétaire de mairie.

LE CHOIX DU LIEU D'IMPLANTATION : APRÈS LE STADE EN DIRECTION DE LA FORÊT



✓ Pourquoi ce lieu ?

Il nous était interdit de construire à l'extérieur du périmètre de la carte communale.

De plus, nous ne possédons pas de terrain en dehors de cette zone constructible, il aurait fallu en acquérir et par la même amputer l'espace agricole.

La commune possède un terrain, en face du stade, dans une zone artisanale non dédiée à l'habitation individuelle et qui présente des conditions favorables d'accueil de cet équipement (éloignement des maisons, réseaux à proximité, accès existant). Ce lieu a donc été choisi.

✓ La préparation d'un cahier des charges :

La commune a pris contact avec un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage (Eboconsult) pour accompagner le groupe de pilotage dans sa réflexion. Depuis septembre 2016 jusqu'en mars 2017, à raison d'une rencontre tous les 15 jours, le groupe de pilotage a travaillé à l'élaboration du cahier des charges : emplacement, taille, configuration du bâtiment, chauffage, acoustique, équipement...

La visite de salles existantes à Fontain et Morre a permis à chacun de concrétiser la réflexion qui a abouti au choix suivant, dont voici les principaux éléments :

- Un bâtiment à énergie positive (Bépos) qui produit autant d'énergie qu'il en consomme (exposition sud, panneaux solaires, chaufferie bois). Il sera construit en privilégiant la filière bois local (dans un rayon de 60 à 80 kilomètres).
- Un bâtiment comprenant une grande salle pouvant accueillir 250 personnes et une salle plus petite de 50m² pour des réunions de petits groupes. Ces salles seront desservies par un local cuisine avec plonge, frigo et bar.

Un appel d'offre a été lancé pour le choix de l'architecte. 9 ont envoyé une proposition, 4 ont été reçus pour une audition d'1/2 heure afin de leur faire préciser leur approche du projet. C'est le cabinet Froeliger de Mulhouse qui a été retenu pour mener à bien le projet.

Depuis le mois de mai, le groupe de pilotage travaille tous les 15 jours avec l'architecte et ses collaborateurs pour finaliser l'organisation des locaux. Il nous fera connaître très rapidement ses premières esquisses qui déboucheront après concertation au projet définitif.

✓ Calendrier à venir :

Juillet 2017 dépôt du permis de construire—Automne 2017 début des travaux—Automne 2018 fin des travaux

Nous poursuivrons votre information dans le bulletin municipal de décembre

TRAVAUX

Travaux réalisés:



Réfection de la chaussée et des trottoirs
Chemin du Château



Entrée de Lusans, côté Corcelles
Trottoirs et bords de route.

STATION D'EPURATION LUSANS

La station d'épuration de Lusans a aujourd'hui 30 ans et ne répond plus aux exigences de traitement de façon satisfaisante. Il avait donc été décidé d'engager des travaux cette année.

Un maître d'œuvre avait été engagé, afin de guider les élus sur la meilleure procédure à mettre en place pour le bon fonctionnement de la station d'épuration. Après plusieurs semaines de réflexion et de travaux avec le maître d'œuvre, un schéma de réhabilitation avait été validé par le conseil municipal : la station serait rénovée à partir de l'existant, afin de minimiser les coûts et d'assurer un fonctionnement fiable.

Pour approuver ce projet de façon définitive, une réunion a eu lieu sur le site même de la station d'épuration de Lusans, en compagnie des élus, du maître d'œuvre, de la Police de l'Eau, de l'Agence de l'Eau et du Département.

Lors de cette rencontre, l'Agence de l'Eau - principal financeur de ce projet - et la Police de l'Eau ont émis un avis défavorable aux travaux tels que présentés et s'opposent à la réalisation de cette réhabilitation. Cette décision empêche donc la commune de démarrer les travaux.

Malgré tout, les élus ont déjà repris ce dossier. La première étape, fortement conseillée par l'Agence de l'Eau et la Police de l'Eau, est d'effectuer un diagnostic d'assainissement pour Lusans. Ce diagnostic sera réalisé et le dossier repris afin de le faire aboutir positivement.

Travaux à terminer :

- Entrée de Lusans, côté Villers Grelot.
- Réfection de la voirie Chemin de Verdi : coût prévu de 44 334,00 € - subventionné à 30 %, soit 13 300,20 €.

Travaux à venir :

- Nouvel atelier communal: coût prévu de 14 484,35 € HT - subvention attendue : 3 022 € .
- Réfection totale de la voirie et des trottoirs Rue du Verjoulot : coût prévu de 47 130,00 € - subventionné à 30%, soit 14 139,00€.
- Réfection de la voirie Rue Saint-Martin : coût prévu de 8 350,00 € - subventionné à 30%, soit 2 505,00€.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Club de tir

Il se porte bien. L'association compte à ce jour 20 licenciés, organise divers championnats, plusieurs membres participeront au championnats de France d' Angoulême en août. Le club est ouvert le dimanche matin de 9h à 12h.

Saint Etienne

Pèlerinage à Notre Dame de vigilance : mardi 15 août, suivi du repas champêtre.

Club des aînés

Après une rencontre avec le club de Roulans le 30 avril 2017, le club s'est réuni le 19 mai pour un repas bien apprécié, organisé par quelques bénévoles.

Sortie annuelle le 29 juin, destination l'Alsace, au programme, le Plan incliné de Saint-Louis, visite d'une taillerie sur cristal et halte à Gertwiller au Palais du pain d'épices.

Le club arrêtera ses activités pour l'été, reprise le mardi 19 septembre 2017 à 14 h, salle de la mairie à Lusans .

Contact : Jackie Clerc : **06.08.87.06.79**

APE

Fête de Noël le vendredi 9 décembre : Vente de sapins, ateliers de créations, visite du Père Noël et distribution de gourmandises aux enfants.

Carnaval le samedi 4 mars : Déguisements, spectacle (Boris Berman), dégustation de beignets et embrasement de Monsieur Carnaval.

Vente de fromage en mars.

Vide garage le samedi 15 avril : Dépôt d'une benne au centre du village. Chacun a pu se débarrasser de ses objets encombrants en métal.

Vente de plants de fleurs et légumes le samedi 06 mai.

Matinée contes et défis le samedi 10 juin : Exposition, contes et jeux sur le thème des pirates.

Pour tout renseignement sur nos actions ou nous faire part de vos idées ou attentes, contactez-nous par mail à l'adresse ape.pouligney.lusans@gmail.com

Club de gym

Cette année, une vingtaine de gymnastes se sont retrouvées le mardi de 20h à 21h pour une séance de gymnastique d'entretien, dans une ambiance détendue, conviviale et sympathique.

En musique sur des rythmes variés, tenant compte du niveau des pratiquantes, des exercices divers sont dispensés par Christine : échauffements, renfort musculaire, taille, abdominaux, fessiers, stretching, étirements, coordinations, chorégraphies, step...

Début des cours à la mi-septembre.

Pour tout renseignement contacter Evelyne HENRY au **03.81.55.59.24**

Football Club Aigremont Montoille

Il officie sur les terrains de Roulans et Pouligney-Lusans rassemblant plus de 180 licenciés de tout le secteur. L'esprit du club, sportif et pédagogique est fortement basé sur une dynamique collective et constructive du plaisir de jouer au football et de le partager dans les valeurs fédératrices que sont le respect, la tolérance, la solidarité, la convivialité... un club où il fait bon jouer.

Sur le terrain de Pouligney ont lieu tous les matchs officiels à domicile, sur le terrain de Roulans les entrainements de tous et les rassemblements des plus petits (U7 et U9).

Les U11 et U13 jouent en critérium à 8 joueurs.

Les U15, U18 et Séniors en championnat et coupe à 11 joueurs. Pas de trêve en période hivernale, les entrainements ont lieu au gymnase de Roulans et les jeunes participent à des tournois futsal.

Soutenu par les communes du secteur, partenaire de multiples artisans et entreprises locales, le club doit son fonctionnement à une équipe de bénévoles motivés. La nouvelle saison se prépare et les nouveaux membres sont bienvenus...

Pour plus d'info, le site du FCAM ; <http://fcaigremontmontoille.club.sportsregions.fr/>

Tél : **03.81.63.20.56**—@mail : aigremont-montoillefc.foot@orange.fr

Moto club

Il renouvelle les sorties mobylettes, des ballades en moto et scooter sont organisées tout au long de la « belle saison ». Fort de son succès, le week end Castelet sera également reconduit pour le plus grand bonheur de nos motards.

Le terrain de cross est ouvert aux adhérents licenciés FFM jusqu'au début octobre.

Les membres du Moto Club vous souhaitent un bel été et vous encouragent à nous rejoindre si, comme nous, vous êtes des passionnés et que vous voulez partager cette passion.

Contact : motoclubpouligneylusans@gmail.com
 Mathias REVERCHON (Président) : 07.71.83.90.43
 Mickaël MESNIER (Secrétaire) : 06.68.11.28.75



ELAN

Il a organisé 2 évènements depuis le début d'année :

Samedi 25 mars : une opération nettoyage de printemps qui a réuni une trentaine de personnes. Dans la bonne humeur, petits et grands ont ramassé les détritus délaissés aux abords de notre village.

Dimanche 9 avril : le vide-grenier, qui, encore une fois, a été un franc succès. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet évènement !

A noter nos prochaines actions :

Dimanche 2 juillet : un pique-nique, sur la place de la Fontaine de Pouligney. Apportez votre repas et rejoignez-nous pour un moment convivial. Des animations sont prévues pour les enfants. Nous vous attendons nombreux !

Ecole

La rentrée des élèves aura lieu le lundi 4 septembre. L'équipe pédagogique reste en place, à noter le retour de Mme Sénéchal en maternelle à 50%. Aucun changement dans l'organisation de la semaine est à signaler (9 ½ journées du lundi au vendredi).

Nous gardons les activités liées à la réforme des rythmes le mardi de 15 à 16 heures pour les classes élémentaires et le vendredi aux mêmes heures pour les maternelles.

Les animateurs sont en cours de recrutement pour de nouvelles activités, par ailleurs nous conservons Suzanne et Nathalie en racont'art, brico –récup et informatique. Les enfants de maternelle auront toujours baby-gym et éveil musical, les plus grands découvriront un atelier sciences, théâtre et improvisation et continueront le Hip-Hop.

Comme d'habitude les familles disposeront de tous les documents (groupes, planning, inscription...) à la rentrée.

Périscolaire

Le centre de loisirs ouvrira ses portes du 10 juillet au 29 juillet et 28 août au 1er septembre. Les inscriptions se font sur le portail familles des francas ou directement au préfa du périscolaire. Inscription à la journée et aussi à la demi-journée, le programme est disponible sur le site internet des francas. Signalons cependant les mini-camps à Marnay et Métabief à partir de 7 ans.

La présentation aux familles du travail réalisé pendant les TAP aura lieu dans la cour de l'école le mardi 4 juillet à partir de 18 heures. ATTENTION annulation en cas de pluie.

<http://pouligney.portailfrancas25.fr>



Mairie de Pouligney-Lusans

Secrétariat ouvert au public le :

Lundi de 13h30 à 17h30

Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h

Vendredi de 8h30 à 12h

8 Place de la Fontaine

25640 Pouligney-Lusans

Téléphone : 03.81.55.59.29

Télécopie : 03.81.55.59.88

Courriel : pouligneylusans-mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.pouligneylusans.org

Carte avantages jeunes : La commune vous accompagne

La carte avantages jeunes propose de nombreuses réductions et gratuités pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne. Tous les jeunes de moins de trente ans, habitants le village, peuvent y prétendre, les enfants peuvent en bénéficier mais les avantages doivent les concerner et non les parents.

Pour obtenir la carte s'adresser au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture à partir de début septembre : se munir de sa pièce d'identité, d'une photo récente (chèque à l'ordre du CRIJ)

Prix : 5 € au lieu de 8 € cette carte sera valable du 1/09/2017 au 31/08/2018. Si vous souhaitez plus d'informations vous pouvez consulter le site :

www.avantagesjeunes.com

Fermeture du secrétariat de mairie cet été Du 24 août au 2 septembre inclus

La poste nous signale des impossibilités de distribution du courrier : habitations sans boîtes aux lettres, boîtes sans indications de noms ce qui entraîne le retour du courrier à la poste.

INFOS DIVERSES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOUBS BAUMOIS

La Communauté de Communes Doubs Baumoises ouvre ses bureaux du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

En dehors de ces créneaux, deux boîtes aux lettres sont à votre disposition (dans la porte vitrée et dans le hall)

Communauté De Communes Doubs Baumoises

12 Esplanade du Breuil – BP 44095

25114 BAUME LES DAMES CEDEX

Tél : 03.81.84.75.90 – Fax : 03.81.84.75.94

VIVRE ENSEMBLE

Une fois encore il nous est nécessaire de rappeler les règles qui régissent les travaux **de bricolage, de jardinage et la possession d'animaux**. Vous vous reporterez à l'arrêté préfectoral du 19 avril 2005 et à l'article 211-23 modifié par la loi du 23 février 2005 dans le code rural partie législative. Chacun doit être attentif au respect de ces principes, sachons aussi dialoguer pour résoudre les petits désagréments.

DOSSIERS D'URBANISME DÉPOSÉS DEPUIS NOTRE DERNIÈRE PARUTION

N° PC / DP	Nom / Adresse	Nature de la construction
PC 2017 / 01	Baud Aurélien, 22 rue Saint-Martin	Garage
PC 2017 / 02	Commune de Pouligney-Lusans	Atelier communal
PC 2017 / 03	GEOXIA pour Fournier M., Rue Saint Martin	Maison individuelle
PC 2017 / 04	Besançon Fabienne, 4 chemin des Essies	Extension
PC 2017 / 05	Antonsanti Xavier, 5 rue des Perrières	Extension
DP 2017 / 01	Girardin Jérôme, 8 chemin du Château	Garage
DP 2017 / 02	Cachot Maxime, 1bis rue de la Chaille	Abri jardin / Chenil
DP 2017 / 03	Gouet Jean-Sébastien, 2bis rue du Château	Piscine
DP 2017 / 04	Rota Damien, 12 rue Saint Martin	Piscine
DP 2017 / 05	Mesnier Claude, 11 rue Saint Martin	Divisions foncières